La défusion d'Arrabloy au coeur du budget 2011

Publication : jeudi 23 décembre 2010 13:44

Cette prairie (à droite) donnant chemin Saint Pierre face au foyer Sonacotra, accueillera bientôt terrains à bâtir.

« On est pris dans un étau inquiétant, et notre travail c'est de distribuer un maximum de services avec une certaine rigueur budgétaire comme nous le faisons à Glen : les collectivités doivent être rigoureuses pour éviter ce qui se passe en Grèce, en Espagne et au Portugal ; il vaut mieux prévenir que guérir » lui a répondu Jean Pierre Hurtiger.

Défusion d'Arrabloy : « les impôts des glennois augmenteront de 40 % » selon le maire

De son côté, Monique Bosset déplorant « l'absence d'investissements » dans sa commune associée, soulignant que « les engagements de 2010 n'étaient pas tenus », elle a annoncé qu'elle ne prenait pas part au vote du budget alors que l'ensemble des élus d'opposition (sept voix) se sont abstenus.

Les propos de Monique Bosset n'ont pas manqué de faire réagir le maire qui indiquait avoir commandé une étude des conséquences de la défusion d'Arrabloy sur la fiscalité : « ça va faire cauchemarder les glennois car si la défusion se fait, c'est la perte de 2 millions de taxe professionnelle de Georgia Pacific, 120 000 € de taxe dans la loi et l'amendement de Jean-Pierre Sueur » précisait Monique Bosset, ajoutant « nous ne faisons pas ça contre Glen » à Sylvie Vieuilleret est venue au secours de l'élue d'Arrabloy, rappelant au maire que le calcul ne s'effectuait pas comme il le présentait « puisqu'il y aurait des charges de personnels qui reviendront à Arrabloy, des calculs sur l'investissement qui a été fait, etc ». Il convient d'ailleurs de rappeler que la taxe professionnelle (modifiée depuis) n'est plus perçue par la commune mais par la communauté des communes...

2 centimes de plus par m³ d'eau

Le budget de l'eau s'équilibre en fonctionnement à 261 000 € et en investissement à 643 900 €. Les principales dépenses sont les remplacements des branchements au plomb (218 000 €), le renouvellement de canalisations (139 000 €) et l'alimentation des réservoirs du Berry et de Montlavillon pour 101 000 €. Pour arriver à l'équilibre, la ville doit augmenter la surtaxe, pour tenir compte de la baisse de la consommation d'eau des glennois. Ainsi, cette surtaxe de 21 centimes actuellement va passer à 23 centimes par m³, une décision pour laquelle les élus d'opposition ont voté

Phoca PDF